

## MUNICIPALITÉ DE COMPTON

### PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME 18 mars 2024 à 17h00 SALLE DES COMITÉS DE L'HÔTEL DE VILLE 3, chemin de Hatley

---

#### **Présences :**

Patricia Sévigny, présidente et conseillère  
Jean-Pierre Charuest, Maire  
Danny Roy, citoyen  
Nicole Couture, citoyenne  
Cécile Collinge, citoyenne  
Benoît Bouthillette, conseiller

#### **Absence :**

Mélanie Éliane Marcoux, citoyenne

Monsieur Nicolas Guillot, responsable de l'urbanisme et de l'environnement, agit à titre de secrétaire du CCU.

---

#### **1. Ouverture de la réunion**

À 17h01, ayant constaté le quorum, madame Patricia Sévigny, présidente du CCU, ouvre la réunion.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté avec le retrait des points 5.3 et 5.4.

#### **3. Dépôt des comptes-rendus des réunions précédentes**

##### **3.1 Réunion du 19 février 2024**

Le compte rendu de la réunion du 19 février est adopté tel que présenté

#### **4. Suivi de la dernière réunion**

##### **4.1 Étude du projet domiciliaire du chemin Moe's river et Cochrane**

Le comité a étudié le plan de coupe fournis par la firme responsable du projet. Il en conclut à l'unanimité que les 6 bâtiments de 6 logements sur 3 étages ont une volumétrie trop imposante le long du Chemin Cochrane, il en va de même pour les 3 bâtiments de 12 logements sur 4 étages le long de Chemin Moe's River sur les terrains 7,11 et 12.

Une meilleure disposition des bâtiments sur le projet pourrait permettre une visibilité moins étouffantes vu de la rue.

Il a été décidé que Nicolas va contacter la firme pour leur soumettre nos préoccupations sur la volumétrie le long des chemins Cochrane et Moe's River.

##### **4.2 Modification règlementaire - Mise à jour du règlement PIIA**

Le comité a étudié la version corrigée du règlement PIIA, de nouvelles modifications ont été apportées.

La version finale sera amenée au prochain Comité de travail du mois d'avril.

## **5. Nouveaux points**

### **5.1 Demande de permis PIIA, 11 Chemin de la Station zone C-4**

Une demande de permis pour l'installation d'un nouveau garage en marge arrière a été déposé.

Ce projet se situe au 11 Chemin de la Station, en zone C-4.

Cette zone est assujettie au règlement PIIA en vigueur.

**Considérant que** les objectifs poursuivis par le règlement PIIA sont respectés;

**Considérant que** les critères d'évaluation sur l'implantation, l'architecture et l'aménagement sont respectés;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR CÉCILE COLLINGE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS DE RECOMMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL :**

D'accepter la demande de PIIA pour la construction d'un garage de (30' x 20') en marge arrière au 11 chemin de la Station.

### **5.2 Étude du projet domiciliaire 17 Ch Cochrane**

Le comité a étudié le projet proposé,

Le comité n'est pas contre un projet domiciliaire sur ce terrain, en revanche les documents fournis devront être plus travaillés, pour permettre une meilleure compréhension de celui-ci.

Notamment un plan de localisation fait par un arpenteur, un plan détaillé des bâtiments et surtout un plan de coupe du terrain pour mieux apprécier la volumétrie sur ce terrain très escarpé.

Un premier bâtiment de 2 étages avec la façade principale face à la rue, serait un bon commencement.

À la vue de la topographie particulière de ce lot, un travail sur la diminution de la volumétrie devra être effectué avec soin.

## **6. Prochaine réunion**

La prochaine réunion CCU aura lieu le **15 avril 2024 à 17h00**.

## **7. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 20h00

---

Patricia Sévigny  
Président du CCU

---

Nicolas Guillot  
Secrétaire du comité